

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 29 août 2024	
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357	
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Dans le terrain de jeu extérieur, les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 15 dossiers sur 59.
- Observations:
Nourrissons : Jeux libres et jeux extérieurs.
2 ans : Jeux extérieurs
3-5 ans: La causerie, changement de la couche et jeux extérieurs
Halte scolaire: Jeux extérieurs
- Discussions avec l'exploitante concernant les jeux gonflables et les dossiers des enfants.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 août 2024

Date

original signé par
Diane Coulombe

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 août 2024

Date